



Société Française de Colposcopie et de Pathologie Cervico-Vaginale

Modèle de lettre

Rendu de résultat anormal

Fiche d'information destinée aux gynécologues

Madame,

Le résultat du test de dépistage du cancer du col de l'utérus que vous avez réalisé lors de votre dernière consultation est anormal. S'il est possible qu'il s'agisse d'une fausse alerte, ce résultat impose de contrôler votre col de l'utérus en réalisant une colposcopie.

Il s'agit d'un examen du col de l'utérus réalisé à l'aide d'une loupe binoculaire (colposcope). Cet examen permet de diagnostiquer une éventuelle lésion précancéreuse et ainsi de la traiter pour prévenir l'apparition future d'un cancer.

Merci de contacter le secrétariat pour convenir d'un rendez-vous de colposcopie.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rendre sur la partie grand public du site internet de la société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV) : www.societe-colposcopie.com/grandpublic

Avec mes plus sincères salutations.